

Conseil d'établissement de l'école Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la réunion du jeudi 17 septembre 2020 - par visioconférence

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Présence et vérification du quorum

Étaient présent.es:

Vincent Archambault, parent, pavillon Sagard
Marie-Lise Dion, parent, pavillon des Érables
Stéphanie Dion, parent, pavillon des Érables
Geneviève Goupil, enseignante, pavillon des Érables
Isabelle Janisse, enseignante, pavillon Sagard
Renée Martineau, enseignante, pavillon Sagard

Marianne Jacques, parent, pavillon des Érables

Wafa Kaddour, éducatrice au SDG, pavillon Sagard

Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables
Alexandre Lavoie, directeur-adjoint, pavillon des Érables
Nancy Martins, parent, pavillon des Érables
Élisa Montaruli, parent, pavillon Sagard
Marie-Josée Normandin, directrice
Alison Paradis, parent, pavillon Sagard
Gabriela Torres Ferreira, enseignante, pavillon des Érables/Sagard
Nathalie Viens, parent, pavillon Sagard

Étaient absent.es:

Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables

Laurent Phaneuf, éducateur, pavillon des Érables

1.2 Identification d'un secrétaire

Nancy Martins est nommée secrétaire de la séance.

2. Élection à la présidence, vice-présidence et secrétariat

Mme Normandin fait un rappel sur les responsabilités de chacun des rôles à élire.

Elisa Montaruli, Alison Paradis et Nancy Martins sont proposées pour le poste de présidente, mais chacune d'elles refuse. Stéphanie Dion est proposée et accepte le poste. Nancy Martins se présente pour le rôle de vice-présidente et Nathalie Viens pour celui de secrétaire.

3. Sujets d'information

Admissions à Sagard

La directrice informe les membres que la procédure d'admission au préscolaire à Sagard devra être revue. En effet, étant données les mesures sanitaires, il sera impossible d'accueillir pour les tests d'admission autant de jeunes enfants en même temps. De plus, ces derniers risquent de mal réagir à la vue d'adultes inconnus et masqués et en l'absence de leurs parents. La directrice devra présenter la nouvelle méthode d'admission à la rencontre d'information qui se tiendra le lundi 28 septembre 2020.

4. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée.